

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu l'invitation pour recevoir un vaccin ARNm contre le SRAS-CoV-2 et vous en remercie.

Avant de prendre une quelconque décision y étant relative j'aimerais que vous m'informiez (1) en me répondant par écrit (2) sur les points suivants qui me semblent fondamentaux :

1- Me donner la liste complète des ingrédients des vaccins mis en circulation actuellement dans notre pays ;

2- Me certifier que le vaccin que vous projetez de m'injecter ne contient pas de MRC5 (des cellules de fœtus avortés ou traces d'ADN humains), ce qui irait à l'encontre de mes convictions religieuses ;

3- Me certifier qu'il n'y a aucun risque de réactions iatrogènes ;

4- M'informer de toutes les contre-indications et de tous les effets secondaires potentiels, réparables ou irréparables, à court, moyen et long termes ;

5- Me certifier de façon sans équivoque et de bonne foi, dans le respect de l'article 13 de la Convention d'Oviedo (3), que cette technologie n'a pas le potentiel de modifier l'ADN humain grâce à ce que l'on appelle la transcriptase inverse, qui permet explicitement le transfert d'informations de l'ARNm à l'ADN ;

6- Me certifier que ce vaccin ne contient pas d'inserts du virus VIH

7- Me certifier que le vaccin ne contient pas de puce d'identification par Radiofréquence (Rfid) ou de nano technologie se présentant sous une forme quelconque

8- Me certifier que tous les paramètres médicaux concernant les essais et les études requis ont été satisfaits ;

9- Me préciser quels sont les autres traitements possibles pour lutter contre le SRAS-CoV-2 en détaillant les avantages et les inconvénients de chaque traitement, au sens de l'article 2 du Code de Nuremberg (4).

De plus, je vous prie de bien vouloir me répondre simplement, par oui ou par non, aux questions suivantes :

1. Si je me fais vacciner, puis-je arrêter de porter un masque ?
2. Si je me fais vacciner, puis-je arrêter la distanciation sociale ?
3. Si je me fais vacciner, dois-je encore respecter le couvre-feu ?
4. Si mes parents, mes grands-parents et moi-même sommes tous vaccinés, pouvons-nous nous étreindre à nouveau ?
5. Si je me fais vacciner, serai-je résistant à la Covid et à ses nombreux variants et pour combien

de temps ?

6. Si je me fais vacciner, est-ce que j'éviterai les formes graves avec hospitalisation, ainsi que la mort ?

7. Si je me fais vacciner, serai-je contagieux pour les autres ?

8. Si j'éprouve une réaction indésirable grave, des effets à long terme (encore inconnus) entraînant même la mort, serai-je (ou ma famille) indemnisé ?

D'autre part, outre vos réponses, je compte m'informer de façon contradictoire par les indications données par les laboratoires et les experts officiels du Gouvernement, mais aussi par des scientifiques indépendants et des témoignages de personnes ayant déjà été vaccinées : ce n'est que lorsque j'aurai recueilli toutes ces informations que je serai à même de vous remettre mon consentement libre et éclairé (5), après avoir évalué objectivement la balance bénéfice/risque.

Le cas échéant, je reviendrai vers vous, en ayant éventuellement sélectionné le vaccin qui me conviendrait le mieux.

Je suis en parfaite santé et n'ai nullement l'intention de voyager, ce qui me permet de prendre un peu de recul afin de prendre une décision réfléchie et responsable, ayant toujours en mémoire le serment d'Hippocrate qui reste la pierre fondatrice de notre médecine : « primum non nocere ».

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de ma meilleure considération.

---

Références légales :

(1) « J'informerai correctement les personnes qui font appel à mes soins ». Serment d'Hippocrate, version adaptée par le Conseil national de l'Ordre des médecins de Belgique (juillet 2011)

(2) Loi du 22 août 2002 relative aux Droits du patient– article 7 §2 :

« La communication avec le patient se déroule dans une langue claire. Le patient peut demander que les informations soient confirmées par écrit ».

(3) Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine (STE n° 164), ouverte à la signature le 4 avril 1997 à Oviedo (Espagne). <https://rm.coe.int/090000168007cf99>

(4) Le Code de Nuremberg est un extrait du jugement pénal rendu en 1947 par le Tribunal militaire américain à charge de médecins du régime nazi, et constitue une jurisprudence pénale internationale. [https://www.inserm.fr/sites/default/files/2017-11/Inserm\\_CodeNuremberg\\_TradAmiel.pdf](https://www.inserm.fr/sites/default/files/2017-11/Inserm_CodeNuremberg_TradAmiel.pdf)

(5) article 8 de la loi du 22 août 2002 précitée.

Selon l'article 434-4 du code pénal, la dissimulation de preuves est «le fait, en vue de faire obstacle à la manifestation de la vérité:

1 - de modifier l'état des lieux d'un crime ou d'un délit soit par l'altération, la falsification ou l'effacement des traces ou indices, soit par l'apport, le déplacement ou la suppression d'objets quelconques;

2 - de détruire, soustraire, receler ou altérer un document public ou privé ou un objet de nature à faciliter la découverte d'un crime ou d'un délit, la recherche des preuves ou la condamnation des coupables». Ce délit est passible, selon les cas, de trois à cinq ans d'emprisonnement.

**Study to Describe the Safety, Tolerability, Immunogenicity, and Efficacy of RNA Vaccine Candidates Against COVID-19 in Healthy Individuals**

The safety and scientific validity of this study is the responsibility of the study sponsor and investigators. Listing a study does not mean it has been evaluated by the U.S. Federal Government. Read our disclaimer for details.

ClinicalTrials.gov Identifier: NCT04368728  
Recruitment Status : Active, not recruiting  
First Posted : April 30, 2020  
Last Update Posted : March 19, 2021

**Sponsor:** BioNTech SE  
**Collaborator:** Pfizer  
**Information provided by (Responsible Party):** BioNTech SE

**Study Description** Go to

**Brief Summary:**  
This is a Phase 1/2/3, randomized, placebo-controlled, observer-blind, dose-finding, vaccine candidate-selection, and efficacy study in healthy individuals. The study consists of 2 parts: Phase 1: to identify preferred vaccine candidate(s) and dose level(s); Phase 2/3: an expanded cohort and efficacy part. The study will evaluate the safety, tolerability, and immunogenicity of 2 different SARS CoV 2 RNA vaccine candidates against COVID 19 and the efficacy of 1 candidate:  
• As a 2-dose (separated by 21 days) schedule;  
• At various different dose levels in Phase 1;  
• In 3 age groups (Phase 1: 18 to 55 years of age, 65 to 85 years of age; Phase 2/3: ≥12 years of age [stratified as 12-15, 16-55 or >55 years of age]).  
The candidate selected for evaluation in Phase 2/3 is BNT162b2 (mid-dose).  
Participants ≥16 years of age who originally received placebo will be offered the opportunity to receive BNT162b2 at defined points as part of the study.  
In order to describe the boostability of BNT162, and potential heterologous protection against emerging SARS-CoV-2 VOCs, an additional dose of BNT162b2 will be given to Phase 1 participants approximately 6 to 12 months after their second dose of BNT162b1 or BNT162b2. This will provide an early assessment of the safety of a third dose of BNT162, as well as its immunogenicity.

**Study Design** Go to

**Study Type :** Interventional (Clinical Trial)  
**Estimated Enrollment :** 43998 participants  
**Allocation:** Randomized  
**Intervention Model:** Parallel Assignment  
**Masking:** Triple (Participant, Care Provider, Investigator)  
**Primary Purpose:** Prevention  
**Official Title:** A PHASE 1/2/3, PLACEBO-CONTROLLED, RANDOMIZED, OBSERVER-BLIND, DOSE-FINDING STUDY TO EVALUATE THE SAFETY, TOLERABILITY, IMMUNOGENICITY, AND EFFICACY OF SARS-COV-2 RNA VACCINE CANDIDATES AGAINST COVID-19 IN HEALTHY INDIVIDUALS  
**Actual Study Start Date :** April 29, 2020  
**Estimated Primary Completion Date :** August 3, 2021  
**Estimated Study Completion Date :** January 31, 2023

Date estimée de fin de l'étude : 31 Janvier 2023